

Illustration réalisée par Thibault LOMBARD

AUTISME en Vaucluse

INFO 2022/23

Diagnostic
Établissements et Services
Associations
Adresses utiles

N° Vert 0 800 800 579
Toutes les infos sur vaocluse.fr
 @departementvaocluse



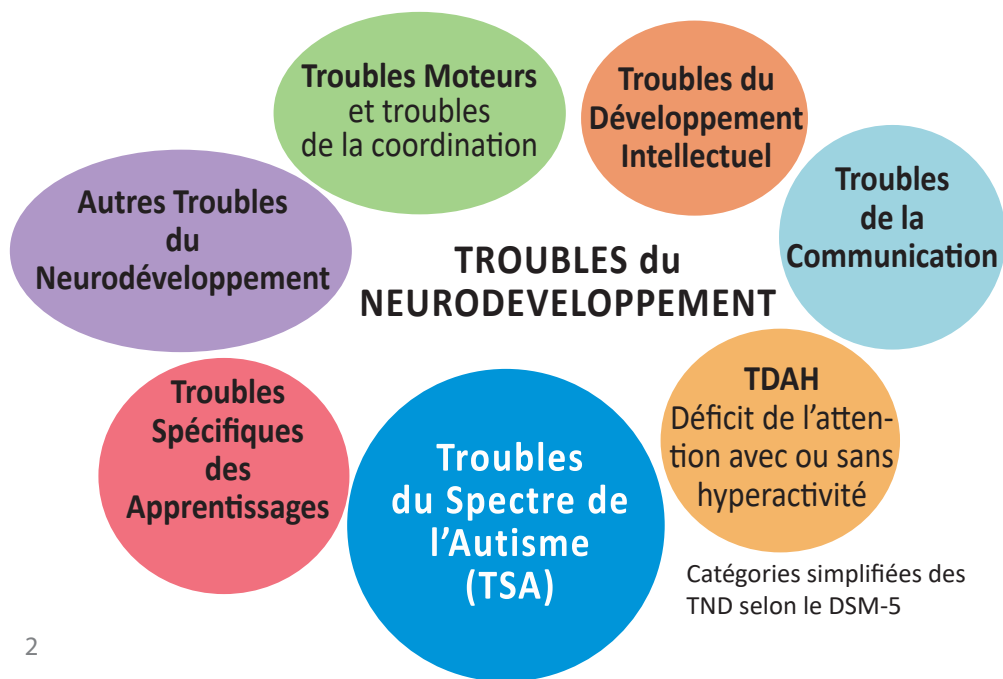
chiffres TSA et TND

Le spectre de l'autisme à l'échelle mondiale

Plusieurs études, essentiellement européennes et nord-américaines, recensent 60 à 70 cas de troubles du spectre de l'autisme pour 10 000 personnes, soit 1 personne sur 150 environ. Certaines enquêtes indiquent un taux de prévalence qui avoisine 1 % de la population, voire plus.

Le spectre de l'autisme en France

Selon l'INSERM, l'Institut national de la santé et de la recherche médicale, il a été dénombré environ 700 000 personnes avec un trouble du spectre autistique (TSA) en France, dont 100 000 ont moins de 20 ans. Actuellement, 8 000 enfants autistes naîtraient tous les ans, soit environ **une personne sur 100**.



Les TND c'est quoi ?

Parmi de nombreux autres troubles, **les troubles du neuro-développement (TND) apparus dans l'enfance** sont pris en compte dans une perspective développementale et longitudinale. Ils se caractérisent par une perturbation du développement cognitif affectif, et/ou exécutif entraînant un important retentissement sur le fonctionnement adaptatif, scolaire, social et familial.

Parmi les troubles du neurodéveloppement, on retrouve :

- les troubles du spectre de l'autisme ou TSA :

L'autisme est un système de fonctionnement perceptif et sensoriel particulier, qui agit principalement sur :

- une altération de la communication et des interactions sociales ;
- des comportements ou des centres d'intérêt répétitifs et restreints;
- des particularités sensorielles et perceptives.

- et aussi d'autres troubles :

- les troubles du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDA/H)
- les troubles spécifiques des apprentissages (lecture, expression écrite et déficit du calcul) ;
- les troubles de communication (orale et écrite)
- les troubles du développement intellectuel
- les troubles moteurs (troubles du développement de la coordination ou dyspraxies, mouvements stéréotypés, tics)
- les troubles du développement intellectuel ;
- et autres troubles du neuro-développement : autres TND, spécifiés (par exemple TND associé à une exposition prénatale à l'alcool), ou non.

L'AUTISME en images



A du mal à comprendre et à se faire comprendre



Utilise le langage de façon écholalique



Manifeste de l'indifférence



Rit de façon inappropriée

Manque de contact oculaire



Parle de façon incessante sur un sujet particulier



Indique ses besoins en utilisant la main d'un adulte



Comprend mal les conventions et les règles sociales



Manque de jeux imaginatifs



Ne joue pas avec les autres enfants



N'apprécie pas les changements



Présente des comportements bizarres



Utilise les objets de façon atypique



Peut être hypersensible aux sons, aux odeurs ...

«**Les objectifs** de la recommandation de bonne pratique de la Haute Autorité de Santé (HAS) de mars 2020 sont :

- ▶ d’harmoniser les pratiques de repérage et d’orientation des enfants ayant un trouble du neurodéveloppement (TND) dans une population à risque entre 0 et 7 ans (7 ans 11 mois) au sein des réseaux de suivi pédiatrique formalisés et par les professionnels de soins primaires en lien avec eux ;
- ▶ d’optimiser le parcours de l’enfant et de sa famille, depuis l’identification des signes d’alerte d’un TND jusqu’à l’orientation vers une intervention précoce et/ou une équipe de diagnostic et de prise en charge de 2e ligne.

Orientation en fonction des facteurs de risque de TND

L’identification du ou des facteurs de risque doit être faite au mieux en période prénatale (importance de la consultation préconceptionnelle du 4e mois de grossesse) ou périnatale. Sinon il faut penser à le rechercher devant un enfant ayant un signe d’alerte ou d’appel clinique pour un TND. (AE)

Il est recommandé que les enfants ayant un facteur de risque modéré de TND bénéficient de **consultations de repérage auprès d’un médecin de 1re ligne**. Ce dernier est le médecin traitant (médecin généraliste ou pédiatre), le médecin de PMI ou le médecin scolaire. (AE)

Il est recommandé que les enfants ayant un facteur de haut risque de TND passent une consultation spécialisée en neurodéveloppement auprès d’un médecin référent spécifiquement formé aux TND, hospitalier ou libéral, en particulier ceux affiliés à un réseau de suivi et/ou à une structure de 2e ligne.»

«Identification des signes de TND

Les signes d'appel objectivent des décalages des acquisitions par rapport à la population générale à l'aide des grilles des acquisitions du carnet de santé.

Il est recommandé de rechercher des signes d'appel dans le cadre de l'examen médical effectué à chaque examen obligatoire selon le calendrier du carnet de santé, avec le médecin traitant ou le médecin de PMI ou le médecin scolaire dans le cadre des visites systématiques effectuées à l'école.

Quel que soit l'âge, toute inquiétude des parents concernant le neurodéveloppement de leur enfant doit être considérée comme un signe d'appel (AE).

Il en est de même pour toute régression ou non-progression des acquisitions. (AE)

Signes d'alerte

Les **signes d'alerte** correspondent à une déviation importante de la trajectoire développementale et nécessitent une orientation rapide à visée diagnostique.»



Sources sur [www.https://www.has-sante.fr/](https://www.has-sante.fr/)

«Chez les enfants comme chez les adultes, les signes, les caractéristiques et manifestations du trouble du spectre de l'autisme (TSA) toucheront les relations sociales, la communication, les comportements et les intérêts.

Cependant, il peut y avoir des différences énormes en ce qui concerne la gravité ou l'intensité de ces derniers, les combinaisons possibles et les modèles comportementaux.

C'est pour cette raison que nous parlons aujourd'hui d'un spectre et qu'il n'y a pas de portrait typique en autisme.

Le diagnostic est posé seulement lors de la présence de plusieurs particularités et l'évaluation en elle-même peut être complexe.

les interactions sociales

Des particularités au niveau des habiletés sociales sont l'un des points communs à tous les types de TSA. Pouvant s'apparenter à de la timidité, leurs difficultés sociales sont véritables et peuvent causer de graves problèmes dans leur vie quotidienne puisque leur façon d'interagir socialement peut représenter un retard et/ou avoir un caractère inhabituel. Cela va de l'isolement excessif à la passivité sociale, en fonction du niveau de développement de la personne.

le langage et la communication

Chaque personne autiste possède des compétences différentes pour la communication. Certaines peuvent très bien parler alors que d'autres non et d'autres, avoir des difficultés dans cette sphère.

les loisirs et les comportements répétitifs ou inhabituels

Beaucoup de personnes autistes ont des intérêts ou des comportements qui peuvent être répétitifs ou inhabituels.»

Protection Maternelle Infantile PMI



Repérage précoce des enfants avec TSA en PMI, Accompagnement des familles par le Département

Dans les Espace Départementaux des Solidarités du Département de Vaucluse (EDeS), les puéricultrices et les médecins de PMI contribuent au suivi de la santé de l'enfant de 0 à 6 ans à travers des actions de prévention et de dépistage. (Carte et lien hypertexte)

Lors des consultations médicales de prévention qui rythment les premiers mois et années de l'enfant, ou lors du bilan de santé en écoles maternelles, le médecin de PMI est, avec le médecin traitant de l'enfant, un professionnel de santé de première ligne pour le dépistage précoce des signes d'alerte des troubles neurodéveloppementaux dont les Troubles du Spectre de l'Autisme. Il pourra à l'issue de ce repérage orienter l'enfant et sa famille vers un lieu de diagnostic et de prise en charge adapté (PCO 84, CAMSP, orthophonistes, psychomotriciens, kinésithérapeutes...).



En consultation, à domicile, en petite et moyenne section de maternelle, **les professionnels de PMI** répondent aux inquiétudes ou questionnements des parents au cours de différentes étapes du développement de l'enfant. Ils contribuent également au soutien des familles, identifient avec eux les mesures d'aide dont ils ont besoin et participent ainsi à l'inclusion des enfants TSA dans les dispositifs d'accueil du jeune enfant (crèches, assistantes maternelles, écoles maternelles).

Pour plus de renseignements sur
www.vaucluse.fr

La Plateforme de Coordination et d'Orientation du Vaucluse (PCO TND 84), portée par le CAMSP du Centre Hospitalier d'Avignon, est un nouveau dispositif de l'Agence Régionale de Santé déployé dans le département du Vaucluse depuis 2022. Elle est **destinée aux jeunes enfants vauclusiens, âgés de 0 à 6 ans révolus**.

Sa mission est de proposer à chaque enfant de moins de 7 ans, présentant des signes d'alerte dans le développement, un parcours de soins coordonné, composé de bilan et d'interventions précoces.

Dans l'objectif de mener des actions de prévention et de dépistage, ce **dispositif d'intervention précoce** facilite l'accès rapide aux soins pour les jeunes enfants et aide au diagnostic des troubles du Neuro-Développement.

Le **parcours défini** permettra un diagnostic précis des troubles de l'enfant, la mise en place des moyens pour pallier à ses difficultés, et l'instauration d'une prise en charge améliorant ses acquisitions, tout en respectant ses besoins.

Les soins peuvent être dispensés selon 3 parcours :

- Parcours structure
- Parcours libéral
- Parcours mixte : libéral et structure

Après un rendez-vous chez le médecin traitant, celui-ci se met en lien avec la PCO : Secrétariat 04 32 75 91 81 - Fax : 04 90 13 17 07
contact-pco-tnd84@ch-avignon.fr

Guides «Autisme» : voir page 43

Structures de niveau 2

CAMSP - Centre d'Action Médico-Social Précoce

- Accueil, bilan et prise en charge dans le cadre du CAMSP polyvalent
- Etablit un diagnostic précoce pour enfants de moins de 6 ans
- Oriente vers les inter-secteurs pédopsychiatriques, établissements spécialisés et secteur libéral.
- Accompagne jusqu'à l'engagement de soins
- Propose un suivi longitudinal : réévaluation au bout des 12 premiers mois.

AVIGNON - CAMSP C.H. Henri Duffaut

Consultation des troubles précoces du développement de l'enfant

400, avenue Raoul Follereau - 84000 Avignon

04 90 13 17 00 - fax 04 90 13 17 07

consult_enfant84@ch-avignon.fr

ORANGE - CAMSP d'Orange

28 rue de Belgique ZAC du Coudoulet - 84100 Orange

04 90 34 39 39 - fax 04 90 34 80 05

camsp-orange@ari.asso.fr

PERTUIS - CAMSP du Pays d'Aigues

375 cours de la République - 84120 Pertuis

04 90 79 26 97 - fax 04 90 79 22 31

camsp-pertuis@ari.asso.fr

ARLES - CAMSP d'Arles

CH d'Arles Hôpital J. Imbert Quartier Fourchon 13637 Arles cedex

04 90 49 46 51 - fax 04 90 49 46 52

camsp@ch-arles.fr

◆ **Centre Hospitalier de Montfivet**

2 av. de la Pinède CS 20107

84918 Avignon Cedex 9

www.ch-montfivet.fr



• **Pôle de Psychiatrie Infanto-juvénile**

04 90 03 87 78

- Diagnostic simple (niveau2)
- Les prises en charge peuvent se faire sur les C.M.P.E.A sectorisés et/ou sur les HDJ.
L'accueil se fera en fonction du domicile du patient sur l'une ou l'autre des structures.

• **Services psychiatrie adulte (Pôle Adulte)**

04 90 03 90 00

• **Consultations dans les C.M.P. (sectorisés)**

04 90 03 90 38

◆ **Centre Hospitalier Henri Duffaut**

305 R. Follereau

84902 Avignon Cedex 9

04 32 75 36 71

direction@ch-avignon.fr

**Service de pédiatrie,
consultations neuro-pédiatriques.**



◆ **Psychiatres en libéral**

Structures de niveau 3

Equipe de Référence pour l'Evaluation de l'Autisme EREA 84 - Vaucluse Camargue

- Mission de diagnostic et d'évaluation de l'autisme, des troubles envahissants du développement (TED), bilans diagnostics complexes et différentiels des troubles du spectre de l'autisme.
- Pour les enfants de 6 à 16 ans.

Centre Pédiopsychiatrique de Joly Jean - EREA 84

181 rue Françoise Benoît 84000 Avignon

(derrière Pôle Emploi à la rocade)

Secrétariat 04 90 03 70 27 (les lundis et jeudis uniquement)

erea.vaucluse@ch-montfavet.fr

Centre de Ressources Autisme PACA

Le Centre de Ressources Autisme de la région PACA (04-05-06-13-83-84) propose différents services

- aux familles,
- aux professionnels en exercice et en formation des secteurs de la santé, du médico-social et de l'éducation, aux institutions et organismes.

Les missions du CRA orientées vers enfants et adultes recouvrent :

- Sensibilisation, Formation : **Actions de formation à destination des professionnels et des aidants familiaux** (programme des formations sur le site)

- Information, conseil et orientation,

- Évaluation et diagnostic : Évaluation de cas complexes sur adressage médical spécialisé (intervention en 3e ligne, conformément à la Stratégie nationale pour l'Autisme au sein des troubles du neuro-développement),

- Recherche,
- Animation d'un réseau régional,
- Mise à disposition de l'information : accueil au Centre de documentation (à Marseille), diffusion de l'information via notre site et notre bulletin.

CRA PACA :

- Equipe de Marseille : **Service Universitaire de Psychiatrie de l'enfant et de l'Adolescent - Professeur F. Poinso**

Hôpital Sainte-Marguerite (Pavillon3) 13274 Marseille CX9
Secrétariat 04 91 74 54 39

Centre de documentation : 04 91 74 45 46

centredoc.crapaca@ap-hm.fr - cra-paca.centredoc.fr

- Equipe de Nice : **Fondation Lenval, Service Universitaire de Psychiatrie Enfant et Adolescent**
57 avenue de la Californie - 06200 Nice - 04 92 03 04 39



Formations à destination des aidants familiaux précisés sur le site web: <https://sites.google.com/site/centreressourcesautismepaca/home>

Unité Mobile Autisme Adultes : Les MAKARAS

Créées à la demande du CRA, les Makaras rentrent dans le cadre des recommandations de bonnes pratiques de l'HAS et de l'ANESM*, avec pour missions :

- **évaluer, diagnostiquer** les adultes autistes afin d'optimiser leur prise en charge et rechercher des lieux de vie adaptés,
- **prévenir** les ruptures et accompagner les institutions,
- **aider** à la prescription, à la compréhension des problèmes institutionnels,
- **soutenir** les institutions et accompagner les familles.

Centre Hospitalier Valvert

78 bd des Libérateurs 13001 Marseille

Secrétariat UMAA 04 91 87 68 73 - 06 64 57 00 92

fax 04 91 87 68 72 ou cindy.rimbouarg@ch-valvert.fr



* Agence Nationale de l'Evaluation et de la qualité des établissements et Services sociaux et Médico-sociaux

Antenne Liaison Enfance en Danger (ALED)

ALED est la cellule de recueil, évaluation et traitement des informations préoccupantes (CRIP) en Vaucluse.

Une « **information préoccupante** » est une information transmise à la cellule départementale pour alerter sur la situation d'un mineur, pouvant laisser craindre que sa santé, sa sécurité ou sa moralité sont en danger ou en risque de l'être ou que les conditions de son éducation ou de son développement physique, affectif, intellectuel et social sont gravement compromises ou en risque de l'être.

La finalité de cette transmission est d'évaluer la situation d'un mineur et de déterminer les actions de protection et d'aide dont ce mineur et sa famille peuvent bénéficier (Art. R.226-2-2 CASF).

En trois étapes :

- le recueil d'informations
- La saisine du service compétent
- l'évaluation
- la décision prise par la Présidente du Conseil départemental

Cellule ALED :

Numéro vert national : le 119 (les éléments recueillis via un SNATED sont dirigés sur ALED 84)

ALED84 : 04 90 16 19 60 ou aled@vaucluse.fr

Les trois étapes :

- Le **recueil** : Il consiste en l'enregistrement et une première analyse par la cellule d'un faisceau d'informations préoccupantes préalablement collectées et de facteurs de risques.
- La **saisine du service compétent** : Si les informations recueillies sont qualifiées de préoccupantes, l'ALED mandate un service social territorial (EDeS) afin de réaliser l'évaluation, ou transmet directement l'information au Procureur de la République (situation de danger grave et immédiat).
- L'**évaluation** : elle est assurée par une équipe psycho-médicosociale de l'EDeS (selon la domiciliation de la famille), sur une durée de trois mois.
- Au terme de l'évaluation, une **décision** est prise par la Présidente du Conseil départemental (le Responsable Territorial ASE par délégation) quant aux suites à donner qui peuvent être :
 - o Un classement sans suite.
 - o Un accompagnement dans le cadre du droit commun et de la prévention par le service social départemental.
 - o Une mesure de protection administrative sans ou avec placement (AED ou AP) dès lors que les deux parents en sont d'accord.
 - o Une mesure de protection judiciaire sans ou avec placement (AEMO ou AE). Dans ce cas le Responsable Territorial ASE saisit le Procureur de la République pour ouverture d'un dossier chez le Juge des Enfants, qui décide des suites à donner après audience des parties.

Aide Sociale à l'Enfance

Lorsque des parents sont en difficulté dans l'exercice de leurs fonctions parentales, la relation avec l'enfant peut être mise à mal et source de souffrance infantile, voire de mise en danger ou risque de mise en danger de son développement. Différentes réponses peuvent être apportées en fonction du niveau de dégradation de la relation parents - enfant, et de danger pour l'enfant.

- le **Projet d'Action Médico-sociale (PAMS)** qui permet aux équipes du service social départemental et de Protection Maternelle Infantile d'intervenir au titre de la prévention.

- la **mesure de protection administrative**, sans prise en charge de l'enfant dans un lieu d'accueil (Action Educative à Domicile), ou hors du domicile familial (placement en Accueil Provisoire) quand la relation parent/enfant est fortement dégradée.

- la **mesure de protection judiciaire** quand l'enfant est en situation de danger ou risque de danger, lorsque les parents ne sont pas en capacité de prendre la mesure des difficultés éducatives auxquelles ils sont confrontés, de prendre en compte les besoins de leur enfant, et refusent les soutiens proposés. La mesure peut consister en un accompagnement à partir du domicile parental de l'enfant (Action Educative en Milieu Ouvert), ou hors du domicile familial (placement en Assistance Educative).

**Les demandes de soutien
peuvent être faites à l'initiative des parents,
auprès de l'Espace Départemental des
Solidarités (EDeS) à proximité
du domicile parental
où réside le plus souvent l'enfant.**

Association La BOURGUETTE



Association « La Bourguette »
Président : Alain Charpentier
Siège social : ZA du Revol 231 ch. du Tour du Revol
BP 9 - 84240 La Tour d'Aigues - 04 90 07 41 60
contact@labourguette.org - www.bourguette-autisme.org

L'association créée en 1973, soutient le droit de chacun, quel que soit le degré de ses fragilités à être reconnu dans son humanité. Reconnaisant les particularités et les potentialités des personnes qu'elle accueille, l'association tend à proposer des modes d'accompagnement variés adaptés à la singularité de chacun et à tous les âges, fondés sur l'éducation, le travail, la culture, le sport et l'inclusion sociale.

L'association défend l'accès des personnes qu'elle accompagne à une vraie place dans la société : leurs paroles, leurs attentes, leurs besoins, leur dignité, leurs droits et libertés sont au cœur de ses actions.

Elle s'appuie sur son expérience pour considérer chaque personne dans sa valeur unique et lui permettre d'accéder à un statut social permettant son inclusion dans la société.

- Association de parents, « la Bourguette » encourage l'adhésion de membres amis, la mixité constituant une richesse et un gage de sa volonté d'ouverture. Régie par la loi 1901, elle est constituée, à ce jour, de plus de 200 adhérents, parents et amis.

- L'association La Bourguette accompagne, de façon temporaire ou permanente, près de 200 usagers, adultes et enfants présentant des Troubles du Spectre Autistique et aussi des enfants, de la naissance à sept ans, atteints de polyhandicap.

Elle gère en Vaucluse un **pôle petite enfance** pour les moins de 7 ans à agroparc Montfavet (IME, SESSAD, AT, UEMA, Crèche), un IME de 38 places (internat, accueil de jour, accueil temporaire) à la Tour d'Aigues, un ESAT de 39 places à la Bastidonne, un FH de 32 places et un **FAM** à la Bastidonne, La Tour d'Aigues et Pertuis.

TEDAI 84

*Association Troubles Envahissants du Développement
- Autisme Intégration Vaucluse*



09 81 14 39 84 - tedai84@orange.fr - www.tedai.org/
Accueil individuel sur rendez-vous à la
Maison de l'Autisme,
Centre social, 34 av. Jean Boccace 84000 Avignon
09 81 14 39 84 - contact@tedai.org

TEDAI 84, œuvre depuis 2006 pour l'inclusion des enfants, adolescents et adultes autistes en milieu ordinaire. Elle regroupe des parents, des adultes autistes et des professionnels.

Ses champs d'actions : soutenir et informer les familles qui doivent faire face à des problèmes relevant de différents domaines.

TEDAI 84 propose **un programme d'activités concrètes et adaptées** : ateliers d'entraînement aux habiletés sociales, atelier théâtre, atelier d'aide aux aidants, rencontre mensuelle en famille, sensibilisation en milieu scolaire. Toutes ces activités sont encadrées par des professionnels formés.

Notre expérience auprès des familles nous a permis d'identifier les besoins prioritaires, notamment l'intégration sociale, scolaire et professionnelle. Un gestionnaire de cas complexe, projet innovant soutenu par l'ARS PACA permet d'accompagner de manière intensive les personnes autistes en situation complexe, de les soutenir jusqu'à une solution satisfaisante, tout en privilégiant leur qualité de vie.

TEDAI 84 est partenaire d'Autisme France, membre fondateur de l'Union Régionale Autisme France Sud Est et du Collectif Handicap Vaucluse, elle est agréée par l'Education Nationale.

Elle travaille au sein du Comité Technique Régional Autisme de l'Agence Régionale de Santé PACA à la mise en œuvre du plan autisme sur notre région.

Autres Associations de Vaucluse

Association Les Amis de Théodore

84000 Avignon - 06 50 88 31 35

Différents ateliers pour les enfants (artistiques, culturels, ludiques...) collectifs et mixtes (avec ou sans particularités) et rencontres, échanges entre parents, familles.



Un si belle différence, association qui se veut ouverte à tout handicap et tout âge, car d'après le vécu de sa fondatrice, la richesse se trouve dans le partage et quel que soit le handicap le parcours du combattant est le même.

87 Rue F. Mistral 84150 Jonquières

06 28 72 59 97 - unesibelledifference@gmail.com

www.unesibelledifference.com

<https://www.facebook.com/unesibelledifference/?ref=bookmarks>



A84DYS, association qui a pour objet un Pôle Parentalité « Ressources, Écoute et Partage » pour informer et orienter les personnes vers les services et structures existants : soutien parental et familial, et contribution à l'épanouissement de la personne avec trouble du spectre de l'autisme.

1960 chemin St Laurent 84350 Courthézon

06 81 52 62 19 - a84dys@gmail.com



Autres Associations ou Fondation



Le GEM au cœur, Groupe d'Entraide Mutuelle en Vaucluse

Le GEM est un avant tout un lieu de rencontres et de partage. Y sont proposés différentes activités, sorties et autres projets basés sur les envies, les besoins et la participation de ses adhérents.

Situé dans une maison de ville chaleureuse, le GEM au cœur accueille toutes les personnes ayant des troubles du spectre de l'autisme de niveau I ou Asperger, désireuses de créer du lien et de s'impliquer dans la vie du GEM. Deux animateurs peuvent les accompagner dans leurs activités créatrices.

31 rue Marius André 84000 Avignon

gemtsa84@gmail.com

Ouvert du mardi au vendredi, de 10h à 18h en continu avec la possibilité d'apporter son repas au GEM. et le samedi de 14h à 18h.



Fondation Frédéric Gaillanne - Mira Europe

150 chem de la Tour de Sabran

84800 L'Isle sur la Sorgue

04 90 85 11 05 contact@miraeurope.org www.miraeurope.org



FONDATION
FREDERIC
GAILLANNE

Reconnue d'utilité publique et accréditée par la fédération internationale de chiens-guides, la Fondation éduque et offre des chiens-guides à des enfants de 12 à 18 ans afin de leur permettre d'acquérir de la liberté, de l'autonomie et de favoriser leur intégration scolaire et sociale, tout en construisant leur futur parcours professionnel. Elle remet également des chiens à des enfants présentant d'autres formes d'handicaps et des chiens d'accompagnement social dans des centres spécialisés.

Le Centre organise régulièrement des stages de déplacement avec le chien-guide à l'intention des jeunes déficients visuels. Ces stages sont pris en charge par la Fondation (hébergement, repas et encadrement).

Dispositifs particuliers

Dispositif ressource d'accompagnement des familles et des professionnels - Réseau TSA sud Luberon



Coordonnatrice TSA SUD LUBERON

Christelle Gentilhomme

cgentilhomme.tsasudluberon@gmail.com

07 61 46 19 75

Financé par l'ARS PACA, il s'adresse aux enfants de 0 à 12 ans présentant des signes d'alerte ou un diagnostic de Trouble du Spectre Autistique (TSA).

Il apporte un **soutien aux familles** dans les démarches tout au long du parcours dès le repérage de décalage de développement. Il **facilite la circulation des informations** entre les acteurs, et favorise l'inclusion des enfants.

En s'appuyant sur les professionnels du territoire engagés dans le soin, l'éducation, l'accompagnement social et les loisirs, il anime le réseau TSA sud Luberon. Il coconstruit des **actions de sensibilisation sur des thématiques en lien avec les TSA**. Vecteur des bonnes pratiques, il étaye les professionnels isolés dans leur pratique sur le territoire.



Dispositifs particuliers

Communauté 360 en Vaucluse

Un nouveau dispositif territorial départemental «Communauté 360» est mis à disposition pour les personnes en situation de handicap et leurs aidants depuis le 8 juin 2020.

A l'initiative de la Secrétaire d'État chargée des Personnes Handicapées, Sophie Cluzel, son lancement a été accéléré au regard de la situation de la crise sanitaire COVID 19.

Mis en place dans 24 départements pilotes dont le Vaucluse, ce dispositif vise à apporter des réponses communes et coordonnées sur un territoire, en soutien aux habitants en situation de handicap et de leurs aidants, avec une priorité d'action en direction de ceux qui sont sans solution ou isolés.

Porté par le GCSMS Regards Communs via le PCPE 84, la «Communauté 360» est accessible par un numéro unique national et gratuit, le **0 800 360 360**. Des travailleurs sociaux ont pour mission d'écouter et de recenser les attentes des usagers, des familles et de leurs aidants et tenter d'apporter des solutions d'accompagnement en partant des attentes de la personne et des ressources locales existantes. Différents niveaux de réponses peuvent être déployés pour répondre aux divers besoins repérés.

Les communautés 360 impliquent une collaboration étroite entre les acteurs du territoire: MDPH, établissements et services médico-sociaux, associations, collectivités locales et partenaires de droit commun.

Dispositif de Gestion de Cas Complexe Autisme (Vaucluse)

pour tous les âges Accompagnement et anticipation des situations de rupture. Partenaires de la plateforme territoriale d'appui.

TEDAI 84 06 41 42 37 74
emilie.cheneau@tedai.org

Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées PCPE

propose un accompagnement des personnes en situation de handicap, tout handicap et sur le territoire du Vaucluse, sans solution d'accompagnement ou en risque de rupture et/ou en situation complexe. Ce dispositif s'inscrit pleinement dans les ambitions de la Réponse Accompagnée Pour Tous (RAPT).

Le PCPE a pour mission première de délivrer des interventions directes ou indirecte, à partir du lieu de vie. Celles-ci doivent être réactives, souples et personnalisées.

GCSMS «Regards Communs»
53 chem. Saint Labre 84200 Carpentras
04 90 62 59 64
regardscommuns.pcpe84@gmail.com

École,
collège,
lycée



L'enseignant référent de la scolarité est un enseignant spécialisé, interlocuteur privilégié des parents et de la MDPH. Il a en charge l'accueil et l'information des parents d'élèves en situation de handicap. Il suit en continu le parcours scolaire de l'élève, à l'école, au collège et au lycée et veille aux conditions dans lesquelles se déroule le projet personnalisé de scolarisation.

L'enseignant référent organise au moins une équipe de suivi de la scolarisation par an pour tout élève bénéficiant d'un projet personnalisé de la scolarisation remis par la MDPH.

Sur le Vaucluse, 21 enseignants référents exercent sur un secteur géographique précis. Leurs coordonnées peuvent être communiquées par l'Inspection de l'Education Nationale en charge de l'Adaptation Scolaire et Scolarisation des élèves Handicapés (IEN ASH). Elles sont aussi affichées dans tous les établissements scolaires.

**Inspection de l'Éducation Nationale ASH
(scolarisation des élèves en situation de handicap)**

49, rue Thiers 84077 AVIGNON cedex 04
04 90 27 76 11 - Fax. 04 90 82 96 18
ce.ien.ash84@ac-aix-marseille.fr

Le professeur ressource trouble du spectre autistique est un enseignant spécialisé mobilisé sur l'ensemble du département. Ses principales missions sont l'accompagnement, le conseil, l'information et la formation des enseignants et des AESH (Accompagnants d'élèves en situation de handicap). Il assure également des actions de sensibilisation en direction des élèves dans les classes et de médiation avec les parents.

Janvier 2021
Déploiement d'une 1^{ère} version
de l'application en académie.
Prévu pour la Rentrée scolaire 2022

Le Parcours Inclusif

Un livret de parcours inclusif* numérique pour les élèves à besoins éducatifs particuliers

Dans quel objectif ?

- offrir une scolarisation de qualité à chaque élève de la maternelle au lycée au plus près de ses besoins éducatifs particuliers
- garantir aux familles la mise en place d'adaptations et d'aménagements pédagogiques
- enrichir la réponse pédagogique
- partager les informations entre professionnels

Comment ?

L'enseignant crée et renseigne le livret de parcours inclusif après dialogue et évaluation. Il met en place les adaptations et aménagements dans la classe.

Il édite le livret qui présente les aménagements et le remet à la famille.

Quand le mettre en place ?

Dès qu'une difficulté d'apprentissage est constatée et que les mesures de différenciation pédagogiques usuelles ne suffisent pas.

Ce livret est révisable et peut évoluer à tout moment.

*Livret de parcours inclusif Edition CNSA



Unité d'Enseignement Autisme Maternelle (UEMA)

La stratégie nationale autisme 2018-2022 prévoit la création de 180 nouvelles Uema. Ce dispositif médico-social, implanté dans une école maternelle, scolarise 7 élèves autistes d'âge préélémentaire accompagnés par une équipe pluridisciplinaire. Il est financé par l'Agence régionale de santé (ARS) et l'Éducation nationale.

UEMA Bollène 04 90 30 36 63

Ecole Primaire et Maternelle Les Tamaris 6, rue des Tamaris
Quartier de l'Ecluse 84500 Bollène
pole-enfance@apeidorange.com

UEMA Montfavet 04 90 27 06 86

Ecole Maternelle C. Claudel 330 bd des écoles
84140 Montfavet
accueil.petitjardin@labourguette.org

Unité d'Enseignement Élémentaire Autisme (UEEA)

L'UEEA, portée par un établissement médicosocial, est implantée dans une école élémentaire et scolarise 7 à 10 élèves autistes d'âge élémentaire n'ayant pas acquis suffisamment d'autonomie, de langage et/ou qui présentent des difficultés substantielles dans leurs relations sociales, de communication, de comportement et de centres d'intérêt. Il s'agit notamment d'enfants pour lesquels l'accompagnement dans le cadre d'une ULIS ou avec l'appui d'une aide humaine est insuffisant.

UEEA Isle-sur-la-Sorgue 04 90 88 51 38

Institut Alizarine
84800 Isle-sur-la-Sorgue
direction@institut-alizarine.com

Unité Localisée d'Inclusion Scolaire Troubles du spectre de l'autisme

Les ULIS sont des dispositifs de scolarisation implantés dans des établissements scolaires. Les élèves orientés par la CDAPH en ULIS TSA bénéficient d'une organisation pédagogique adaptée avec un effectif réduit et un encadrement humain renforcé. L'enseignement est adapté à leurs besoins dans le cadre de regroupements.

Le dispositif permet la mise en œuvre de leurs projets personnalisés de scolarisation et offre la possibilité de poursuivre en inclusion des apprentissages adaptés à leurs potentialités et besoins et d'acquérir des compétences sociales et scolaires.

Il existe deux ULIS école plus particulièrement spécialisées dans la réponse aux besoins éducatifs des élèves avec autisme.

Ecole Jean Henri Fabre,
rue du Béal - 84830 Sérignan du Comtat

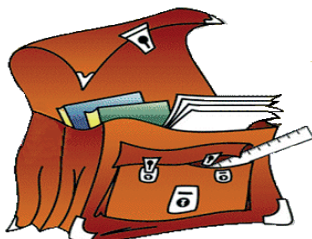
Ecole la Burlière,
rue Didier Daurat - 84120 Pertuis

Equipe Mobile d'Appui Scolaire Troubles du spectre de l'autisme

C'est un dispositif médicosocial d'appui, de conseil et d'accompagnement des équipes pédagogiques et éducatives des établissements scolaires, en vue de sécuriser les parcours de scolarisation des élèves en situation de handicap..

EMAS Saint Ange
(secteur du Grand Avignon)

EMAS AVA
(secteur Sarrians et environ)



Avignon Université est un établissement reconnu pour son engagement concernant l'accueil et l'accompagnement des étudiants en situation de handicap.

Une collaboration étroite entre les différents acteurs des formations et des services de l'Université permet la mise en place d'outils de compensation individualisés et adaptés (aménagements pédagogiques des cours et des examens, aides humaines, matériel mis à disposition...).

Cependant quels que soient les aménagements envisagés, la continuité n'est pas systématique entre le lycée et l'Université : une nouvelle évaluation est nécessaire, qui peut d'ailleurs aboutir à la mise en place de moyens supplémentaires. Il est conseillé d'anticiper la rentrée universitaire dès que l'admission Post-Bac est renseignée et de prendre rdv aussi tôt que possible.

N'hésitez pas à vous rapprocher :

- du Relais Handicap pour y rencontrer la chargée d'accueil,
- du Service de Santé Universitaire où médecins et

infirmières sont à votre écoute.

Avignon Université 74 rue L. Pasteur 84021 Avignon

Relais Handicap : 04 90 16 25 62 bureau 0W18
relais-handicap@univ-avignon.fr

Service santé universitaire : 04 90 16 25 72 bureau 0E36
medecine-preventive@univ-avignon.fr

Handispensable, association étudiante pour informer, sensibiliser et la promouvoir Santé et Handicap au sein de l'Université en améliorant les conditions d'études et de vie des étudiantes et étudiants en situation de handicap.

Elle a aussi pour objectif de former la communauté universitaire sur les questions de handicap et de santé dans les universités française par des événements, des conférences, des colloques, des ateliers, des journées associatives ou toutes autres actions citoyennes et de manifestations de la santé et du handicap.

Contact par le Relais Handicap



La MDPH

Sous l'égide du Conseil départemental de Vaucluse, la Maison Départementale des Personnes Handicapées est un guichet unique chargé de permettre l'accès au droit à compensation du handicap. Au quotidien, les professionnels de la MDPH aident les personnes en situation de handicap à remplir leur dossier de demande, analysent leur situation, les informent sur les droits et les prestations auxquels elles peuvent prétendre, évaluent leurs besoins et leur proposent des solutions adaptées à leur handicap et enfin, le cas échéant, les orientent vers les services et organismes compétents.

Ainsi, la Maison Départementale des Personnes Handicapées œuvre pour le bien-être des personnes en situation de handicap en partant des besoins et des souhaits exprimés dans le projet de vie. En réunissant ses partenaires institutionnels et associatifs, la MDPH sensibilise le public au handicap par des expositions artistiques, des colloques, des événements particuliers ouverts à tous, sur tout le département.

Afin de rapprocher ses services des Vauclusiens, elle s'appuie sur les Espaces Départementaux des Solidarités (EDeS), présents sur tout le territoire.

ACCUEIL MDPH

Maison Départementale des Personnes Handicapées de Vaucluse

22, boulevard Saint-Michel, Avignon.

lundi, mardi, jeudi de 8h30 à 12h et mercredi de 13h30 à 17h

Tél. 0 800 800 579 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (appel gratuit)

Parking accessible à proximité immédiat.

Plus de renseignements sur www.vaucluse.fr



La MDPH

Par la loi du 5 février 2005, pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) aide à élaborer un projet de vie et envisage avec la personne des solutions adaptées.

L'équipe pluridisciplinaire de la MDPH (médecins, ergothérapeutes, infirmière, assistantes sociales...) évalue la situation de la personne, au regard de son projet de vie.

La **Commission des Droits et de l'Autonomie**, mise en place par la MDPH, statue sur les attributions envisagées, telles que l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH), la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH), la Prestation de Compensation du Handicap (PCH), la Carte Mobilité Inclusion (CMI), la formation et l'orientation professionnelle ainsi que des prestations spécifiques pour les enfants.

Adresse postale : **MDPH 84 CS 90502 - 84096 Avignon Cedex 9**
Courriel : **accueilmdph@mdph84.fr** - Fax **04 90 89 40 27**

N° Vert 0 800 800 579

ACCUEIL MDPH

auprès des Espaces Départementaux des Solidarités (EDeS)

à Apt, Bollène, Carpentras, Cavaillon, Isle/Sorgue, Orange, Sorgues, Valréas, Vaison-la-Romaine et Pertuis.

Renseignements sur les horaires d'accueil au **N° Vert 0 800 800 579**.

Établissements avec Services spécialisés **ENFANTS**

Centres d'Action Médico-Social Précoce (moins de 6 ans)
sans notification CDAPH

AVIGNON - CAMSP C.H. Henri Duffaut

400, avenue Raoul Follereau - 84000 Avignon

04 90 13 17 01 - consult_enfant84@ch-avignon.fr

ORANGE - CAMSP d'Orange

28 rue de Belgique ZAC du Coudoulet - 84100 Orange

04 90 34 39 39 - camsp-orange@ari.asso.fr

PERTUIS - CAMSP de Pertuis

375 cours de la République - 84120 Pertuis

04 90 79 26 97 - camsp-pertuis@ari.asso.fr

ARLES - CAMSP d'Arles

CH d'Arles Hôpital J. Imbert Quart. Fourchon -13637 Arles Cedex

04 90 49 46 51 - camsp@ch-arles.fr

IME & SESSAD Plateforme TED/DI La Lune Bleue (3 à 20 ans)

GCSMS - Regards Communs

53 chemin de Saint Labre - 84200 Carpentras

04 90 65 25 45 - regardscommuns.accueil@gmail.com

LE PETIT JARDIN ou Pôle Ressources Petite Enfance (moins de 7 ans)

IME, SESSAD, Accueil Temporaire et Crèche

680 chemin de la forêt - 84140 Montfavet Agroparc

04 90 27 06 86 - fax 04 90 27 06 93

accueil.petitjardin@labourguette.org

Institut Médico-Educatif LA BOURGUETTE (de 3 à 20 ans)

Lieu-dit La Bourguette La Tour d'Aigues

Adresse postale : BP 9 - 84240 La Tour d'Aigues

04 90 07 41 77 - fax 04 90 07 54 20

SESSAD / IME AVA 84 Agir et Vivre l'Autisme (de 0 à 20 ans)

EMAS AVA 84

38 avenue Mestieraou ZI Ste Croix - 84260 Sarrians

04 86 65 26 46 - naouar.guenbib@agir-vivre-autisme.org

IME de MERIGNARGUES du Centre Hospitalier de Montfavet

Semi-internat mixte de 6-20 ans - Troubles psychiques TSA* DI*

Av. de la Pinède CS 20107 84918 AVIGNON Cedex 9

04 86 19 48 62 - stephanie.escriva@ch-montfavet.fr

MAS TSA rattachée

à la MAS de l'Epi (CHM)

Avenue de la Pinède

84918 Avignon Cedex 9

04 90 03 91 10 - fax 04 90 03 95 30

secretariat.mas.psms@ch-montfavet.fr



LE GRAND REAL (adultes)

Etablissement et Services d'Aide par le Travail E.S.A.T.

Foyer d'Hébergement «Le Grand Réal»

Foyer d'Accueil Médicalisé «Le Grand Réal»

SAMSAH TSA

Chemin des gourguettes - 84120 La Bastidonne

04 90 07 55 66 - fax 04 90 07 54 18 - real@labourguette.org

Adresse postale : BP 9 - 84240 La Tour d'Aigues

Établissements
et Services avec
une section
spécifique

ENFANTS

Instituts Médico-Educatifs

Alain PUJOL IME - JES - SESSAD - EEAP - HM (3 à 20 ans)

2954 rte des taillades - Le Thor - 04 90 22 41 24

565 chem. Hermitage - Carpentras Serres - 04 90 63 73 10

Pôle Enfance APEI d'Orange SESSAD UEMA IME EEAP

Section labélisée TED/TSA (6 à 16 ans)

1 avenue de Champlain CS 80212 84108 Orange Cedex

04 90 11 6300 - fax 04 90 11 63 24

ime-legrandcolombier@apeidorange.com

L'Olivier IME - SESSAD - SSES

(12/20 ans à Monteux, 6/16 ans à Sorgues)

103, ch. du Bournereau Ch. Sorguette Monteux CS 20071

84207 Carpentras Cedex

04 90 60 62 65 - fax 04 90 60 62 66 - imedelolivier@gmail.com

Saint-Ange IME- SESSAD - EEAP - AT

1001, chem. St Ange 84140 Montfavet

04 90 03 60 30 - institut.saint.ange@jbfouque.org

Coallia Tourville IME - (de 6 ans à 20 ans)

328 chem.des Tapets - 84400 Saignon

04 90 74 07 21 - fax.04 90 74 93 58 - chloe.cabalto@coallia.org

Saint-Antoine IME- EAP- HM- TED

923 rte Maison d'Enfants - 84804 Isle/Sorgue Cedex

04 90 21 27 70 - ime@epsa84.fr

L'Alizarine IME- SESSAD - EAP

32 av. A. Vivaldi- 84000 Avignon

04 90 88 51 38 - ime@institut-alizarine.com

Centre Hospitalier de Montfavet

2 av. de la Pinède CS 20107 - 84918 Avignon Cedex 9

04 90 03 90 38 - fax 04 90 23 98 58 - www.ch-montfavet.fr

Services pédopsychiatriques

Pôle de Psychiatrie Infanto-Juvenile

Prises en charge dans les C. M. P. E.A. (sectorisés) Montfavet

04 90 03 87 78

SESSAD du Haut Vaucluse APEI d'Orange Pôle Enfance

1, av. de Champlain CS 80212 84108 ORANGE Cedex

04 90 11 63 03 - fax 04 90 11 63 24

pole-enfance@apeidorange.com



Centre Hospitalier de Montfavet

2 av. de la Pinède CS 20107 - 84918 Avignon Cedex 9

04 90 03 90 38 - fax 04 90 23 98 58 - www.ch-montfavet.fr

Services psychiatriques

04 90 03 90 00 - fax 04 90 23 98 58

MAS Coallia Tourville

34 chemin des Tapets - 84400 SAIGNON

04 90 71 30 91 - 04 90 04 50 01

damien.gauthier@coallia.org

Dispositif HANDICONSULT au Centre Hospitalier de Montfavet



Les Consultations du Service de Soins Somatiques Spécialisés et Adaptés (4SA)

Centre hospitalier de Montfavet

Bât Les Romarins

Avenue de La Pinède CS 20107

84918 AVIGNON Cedex 9

04 90 03 90 85

www.ch-montfavet.fr

Les consultations sont ouvertes aux personnes accueillies en établissements sociaux et médico-sociaux, en situation de handicap ou présentant des troubles du comportement rendant difficiles des consultations en milieu ordinaire.

Présence de médecins spécialistes en cardiologie, gynécologie, dermatologie, pédicurie-podologie, médecine physique et de réadaptation, odontologie, chirurgie dentaire, gastro-entérologie, neurologie, ophtalmologie et consultations diététiques.

AVEC UNE notification CDAPH

Places d'Accueil Temporaire

(dépendant d'une notification MDPH à anticiper)

en Vaucluse : IME la Bourguette,
IME l'Olivier
IME Saint Ange

aux alentours :

dans le 13, **CHALET DES FLEURS** à Marseille

dans le 83, **BELLE ETOILE** (Maison d'Accueil Temporaire) à Pierrefeu-du-Var

dans le 30, **Etablissement d'éducation spécialisée** à Fons sur Lussan

dans le 07, https://www.cra-rhone-alpes.org/wp-content/uploads/2017/11/pdf_plaquette-plateforme-repit-pep-sra-11-2017.pdf

dans le 26, **Plateforme de Répit Autisme Valence** - https://www.cra-rhone-alpes.org/wp-content/uploads/2017/04/pdf_plaquette-pr3a.pdf

SANS notification

Association de séjours de répit

dans le 84, **Association LE PAS**

dans le 38, **Association Culture et cultures** de Saint Lattier (38)

09 51 00 81 28 - www.asso-cultureetcultures.com/

Dispositifs en milieu ordinaire

« Les colos apprenantes » <https://www.education.gouv.fr/les-colos-apprenantes-foire-aux-questions-340946>

SDJES de Vaucluse Nathalie TRAMIER

<https://lannuaire.service-public.fr/provence-alpes-cote-d-azur/vaucluse/sdjes-84007-01>

Caisse d'Allocations Familiales



La Caisse aux Allocations Familiales propose une aide financière pour le recrutement d'animateurs permettant l'accompagnement individuel.

A compter de 2020, l'**Association Le Pas, Loisirs Educatifs et Physiques Adaptés**, domiciliée sur Caderousse, est habilitée à accepter l'**Aide Au Temps Libre (AATL) pour les familles allocataires Caf 84**, quel que soit leur lieu de résidence sur le département. Les familles relevant de ce dispositif ont reçu un courrier les informant de leur droit.



**Accueil spécialisé selon les recommandations
de bonnes pratiques de l'HAS de 2012.**

Association «Le Pas»,

Loisirs Educatifs et Physiques Adaptés

219 Rte des Cabanes, quartier Le Brou

84860 Caderousse

06 78 28 35 25 ou 04 86 04 50 05

contact@lepas84.fr - <http://lepas84.free.fr>



«Le Pas» propose et développe des activités physiques adaptées aux enfants et adultes présentant un handicap mental, cognitif et psychique; participe au répit des aidants; sensibilise et forme à l'accompagnement des personnes en situation de handicap. Les activités sont encadrées par des enseignants en Activités Physiques Adaptées et Santé : activités multisports, natation, sorties du samedi, week-ends, séjours.

Association de loisirs sportifs et culturels «ATHOM»,

Le loisir accessible

200 avenue Vendôme - 84130 Le Pontet

06 80 37 31 97 - athom.loisirs@gmail.com

L'objet de l'association est de proposer des loisirs sportifs et culturels à des adultes en situation de handicap mental et/ou psychique et de pouvoir pratiquer une activité physique régulière.

Deux jeudis par mois sont encadrés par un enseignant spécialisé en Activités Physiques Adaptées (STAPS APA).

Ces journées d'activités motrices, se déroulant au rythme de chacun, s'organisent autour d'ateliers d'initiation, de rencontres conviviales ou de journées sportives à thème.

Emploi

L'AGEFIPH

Délégation Régionale PACA Corse

rue de la Carrière de Bachasson

13590 Meyreuil - 0811 37 38 39 - Fax. 04 42 93 15 40

paca@agefiph.asso.fr - www.agefiph.asso.fr



L'AGEFIPH, l'Association nationale de Gestion du Fonds d'Insertion professionnelle des Personnes Handicapées intervient auprès des personnes handicapées et des entreprises du secteur privé, au travers d'aides financières, services et prestations, en lien avec le maintien dans l'emploi et l'insertion professionnelle.

Le Fonds d'Insertion pour les Personnes Handicapées de la Fonction Publique



L'action du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP) vise à permettre à tout agent en situation de handicap de vivre, notamment grâce à l'emploi, sa pleine citoyenneté. Il accompagne les employeurs publics et relève au quotidien le défi de l'égalité dans les domaines de l'emploi et de l'accessibilité. www.fiphfp.fr

Centre de Réadaptation Professionnelle Phocée AFAH

32 bd Jean Casse, 13014 Marseille - 04 91 61 56 00

Le CRP PHOCEE accueille des usagers reconnus « Travailleur Handicapé » par la MDPH. Ce dispositif est compétent pour recevoir les usagers (salarié, demandeur d'emploi, agent de la fonction publique, travailleur non salarié) quand ils sortent du soin, quand ils sont en arrêt de travail, quand le handicap ne permet pas encore de fournir certains efforts.

La réadaptation professionnelle a pour objectif de définir ou de préciser les conditions générales favorisant l'exercice d'une activité à caractère professionnel (employabilité).

Cap Emploi est un organisme de placement spécialisé, organisé en deux services :

CAP EMPLOI - AVEPH

1300, route de l'aérodrome 84000 AVIGNON

04 90 13 99 99

contact@capemploi84.fr



Service accompagnement vers l'emploi

Ce service s'adresse aux personnes en situation de handicap engagées dans une démarche active d'accès ou de retour à l'emploi en milieu ordinaire de travail.

Les services proposés sont :

- Évaluation / diagnostic de la situation de la personne
- Définition / validation du projet professionnel
- Définition, mise en œuvre et suivi du projet de formation
- Appui à l'accès à l'emploi
- Suivi dans le parcours d'intégration dans l'entreprise

Service maintien dans l'emploi

Ce service a pour mission d'accompagner l'employeur et le salarié, ou le travailleur indépendant, confrontés à une problématique de maintien dans l'emploi, dans la recherche et la mise en œuvre de solutions permettant à la personne de rester dans l'entreprise ou le groupe.

Le service maintien intervient pour toute situation individuelle nécessitant une :

- Aide au maintien dans l'emploi,
- Aide à l'adaptation des situations de travail et à la compensation du handicap,
- Aide ponctuelle : auxiliariat professionnel,
- Aide à la formation dans le cadre d'un maintien en emploi...

Glossaire

- APEI** Association de Parents d'Enfants Inadaptés
AT Accueil Temporaire
CAMSP Centre d'Action Médico-Social Précoce
CIM Classification Internationale des Maladies
CMPEA Centre Médico-Psychologique Enfants et Adolescents
DI Déficience Intellectuelle
DSM Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders
EEAP Etablissement pour Enfants et Adolescents Polyhandicapés
EREA Equipe de Référence pour l'Evaluation de l'Autisme
ESAT Etablissement et service d'Aide par le Travail
FAM Foyer d'Accueil Médicalisé
FH Foyer d'Hébergement
GCSMS Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale
HAS Haute Autorité de Santé
HM Handicap Moteur
INASH Inspection de l'Education Nationale en charge de l'Adaptation Scolaire et Scolarisation des élèves Handicapés
IME Institut Médico Educatif
JES Jardin d'Enfants Spécialisé
MAS Maison d'Accueil Spécialisée
PCPE Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées
SAJ Service d'Accueil de Jour
SAMSAH Service d'Accompagnement Médico-Social pour l'Adulte Handicapé
SAVS Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
SESSAD Service d'Education Spécialisée et de Soins A Domicile
SSES Service de Soins et d'Education Spécialisée
TCC Thérapie Cognitivo-Comportementale
TED Troubles Envahissants du Développement
TND Troubles Neuro-Développementaux
TSA Troubles du Spectre Autistique
UEMA Unité d'Enseignement Maternelle Autisme
UEEA Unité d'Enseignement Elémentaire Autisme

Bon
à savoir

Site officiel AUTISME

www.autisme.gouv.fr

Comité d'Entente Régional Autisme

www.autisme13.fr/cera/

Web documentaire autisme

<http://autisme.tv5monde.com/>

Formation gratuite en ligne :

- de Canal Autisme www.canalautisme.com/

- de Deux minutes pour l'autisme <https://deux-minutes-pour.org/>

Guide «Autisme : les recommandations de bonnes pratiques
professionnelles / Savoir-être et savoir-faire»

<https://tribu-sup.phm.education.gouv.fr/portal/share/nS6ZrT>

Collectif Handicap Vaucluse

22 bd Saint Michel 84000 AVIGNON 06 87 47 13 26

contactchv84@gmail.com - www.ch84.sitew.fr

AFFA Association Francophone des Femmes Autistes

<https://femmesautistesfrancophones.com/>

Autisme France <http://www.autisme-france.fr/>

Autiste sans frontières <https://www.autistessansfrontieres.com/>

Sésame Autisme 01 44 24 50 00 <https://sesameautisme.fr/>



Rencontre Internationale Autisme

23-24 septembre 2022

à l'Université d'Avignon Campus Hannah Arendt
www.salondelautisme.org/

ACTIONS 2022

Dans le cadre de Journée Mondiale de Sensibilisation à l'Autisme du 2 avril 2022,

«**Sais-tu pourquoi je saute**» réalisé par Jerry Rothwell suivi d'une discussion avec des professionnels et associations : le jeudi 3 mars 2022, à 19h30 au Cinéma Utopia Avignon

«**Autisme, la parentalité dans tous ses états**»

Conférences et échanges

- «Parentalité et autisme» Dr Maud GASCOU pédiatre
- Témoignages de parents
- Présentation des services et des dispositifs d'aides aux familles

Vendredi 10 juin 2022 de 8h30 à 13h
Salle polyvalente de Montfavet
Inscription gratuite à accueilMDPH@mdph84.fr

Renseignements :
0 800 800 579
accueilMDPH@mdph84.fr